

Programme d'encouragement destiné aux étudiant·e·s entrepreneur·e·s des HES

FIRST VENTURES

De l'étudiant·e·s au fondateur d'une spin-off

Avec «First Ventures», Gebert Rüt Stiftung soutient les étudiant·e·s des hautes écoles spécialisées suisses HES qui développent une idée de projet à potentiel entrepreneurial dans le cadre de leur travail de Bachelor ou de Master. L'encouragement comprend des contributions financières jusqu'à CHF 150'000 ainsi qu'un programme de coaching individuel basé sur les besoins. 2 million de francs par an sont réservés pour ce nouveau programme.

Promouvoir les jeunes talents

«First Ventures» s'adresse aux étudiant·e·s entrepreneur·e·s des hautes écoles spécialisées (HES) qui, à l'image de [Remo Waser et Simon Maranda \(HSLU, First Ventures 2018-2020\)](#) souhaitent poursuivre leurs projets innovants immédiatement après l'obtention de leur diplôme. Les contributions accordées à chaque projet, d'un montant maximum de 150 000 francs suisses, ouvrent la voie à la création de sa propre spin-off. Pendant la durée du projet First Ventures, les responsables de projet sont employés par leur HES et disposent d'une autonomie budgétaire totale. Les [clips d'impact](#) montrent ce que les précédents lauréats de First Ventures ont réalisé.

Renforcer l'esprit d'entreprise

Gebert Rüt Stiftung encourage les étudiant·e·s talentueuses/eux des filières bachelor et master à ne pas uniquement envisager l'étape formelle de la fin de leurs études, mais aussi à se risquer à créer une startup. Ce coup de pouce financier donne aux diplômé·e·s de HES la possibilité de concrétiser leurs idées en de nouveaux produits et services.

Innovations au sein des HES

Depuis 1997 Gebert Rüt Stiftung soutient des projets d'innovation sélectionnés qui servent de modèles pour le développement des hautes écoles spécialisées suisses. Le programme a pour but de promouvoir la création de ponts entre la science, l'économie et la société. A cette interface, les HES constituent d'excellents partenaires pour l'élaboration de solutions innovantes.

Programme d'accompagnement

Le programme «First Ventures» ne prévoit pas seulement un soutien financier mais également une offre individualisée en conseil d'entreprise et en coaching. Ce complément fournit aux entrepreneur·e·s potentiel·le·s les moyens nécessaires pour développer avec succès leur idée de projet. Des cours en pratique entrepreneuriale, l'examen de l'idée, un soutien concret en vue de la création et de la gestion d'une entreprise/start-up, ainsi qu'un coaching basé sur les besoins et fourni par des professionnel·le·s expérimenté·e·s et connaisseur·e·s de la branche en question sont prévus. Le programme de formation est composé selon les besoins spécifiques des responsables de projet sélectionné·e·s et donne accès à un vaste réseau d'entreprises et de start-up.

Exigences de base pour le dépôt des dossiers

- Les candidatures sont ouvertes aux étudiant·e·s en bachelor et en master de tous les départements et disciplines ainsi qu'aux diplômé·e·s de HES jusqu'à 6 mois après l'obtention du diplôme. Les diplômé·e·s des cours de master en formation continue ne sont pas considéré·e·s.
- Le moment idéal pour le dépôt d'un dossier se situe pendant la période du travail de Bachelor ou de Master.
- Des équipes de projet sont les bienvenues, mais la responsabilité du projet ne peut être confiée qu'à une seule personne.
- Les responsables de projet et les éventuels membres de l'équipe de projet sont salariés de leur HES pendant la durée du projet. La HES est explicitement impliquée dans le projet. Une lettre de soutien de la HES en question doit être jointe à la demande de soutien.
- La durée du projet est de un à deux ans maximum, et le cadre budgétaire se situe entre 50 000 et 150 000 francs suisses au maximum. Le financement de cours et de prestations de coaching peut être sollicité à titre complémentaire jusqu'à un montant de 5 000 francs suisses par projet.
- Le suivi par le ou la professeur·e de la HES peut être indemnisé de manière appropriée dans le cadre du budget accordé au projet.
- Le soutien financier permet en premier lieu de couvrir les coûts salariaux de la ou du responsable de projet et des collaboratrices/teurs de l'équipe de projet employé·e·s par la HES. L'engagement de fonds de la haute école est souhaité. Les infrastructures, les équipements et le matériel doivent être mis à disposition par la haute école concernée.
- Les projets sont susceptibles de bénéficier d'une autre source de financement (p. ex. fonds alloués par la Confédération, les cantons, des fondations, le secteur économique). Le but de ce programme n'est toutefois pas de combler des lacunes de financement.
- Une planification concrète du financement après la période de soutien doit être présentée.

Critères de soutien relatifs au contenu

Nous cherchons des projets à fort potentiel d'innovation sur le plan économique et social, qui offrent des solutions concrètes à des problèmes tout en répondant aux normes de qualité du domaine de recherche et de développement concerné. Les candidat·e·s se distinguent par leur compétence professionnelle, leur goût du risque et leur engagement personnel.

Dépôt des dossiers

Avant de déposer leur dossier, les candidat·e·s intéressé·e·s sont priés de prendre contact avec la direction du programme First Ventures.

Les projets peuvent être soumis à Gebert Rüt Stiftung avant l'un des délais trimestriels (1er février, 1er mai, 1er septembre, 1er décembre), conformément aux [directives relatives à la soumission d'une proposition First Ventures](#).

Veillez utiliser notre [portail web](#) pour votre proposition de projet et y télécharger tous les documents requis (formulaire de proposition de projet First Ventures, lettre de soutien de l'HES et elevator pitch).

Suite à la première étape de sélection, les candidat·e·s choisi·e·s sont invité·e·s à présenter leur projet devant le conseil de fondation. Les candidats sélectionnés pour la phase finale peuvent suivre une formation au pitch.

Evaluation et suivi des projets

Les décisions sont communiquées dans un délai de 1 à 3 jours après la présentation.

Un contrat est conclu avec les responsables des projets retenus.

Tous les droits d'auteur demeurent la propriété des projets.

Direction du programme

Dr Marco Vencato, vice-directeur Gebert Rüt Stiftung, St. Alban-Vorstadt 5, 4052 Bâle
marco.vencato@grstiftung.ch, tél. +41 61 270 88 20